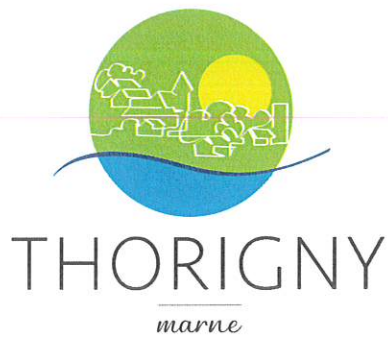




VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le jeudi 23 avril 2026 sous la Présidence de Madame BOUCHRA FENZAR-RIZKI, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Affecté les résultats provisoires de l'exercice 2024
- Voté le budget Ville 2025
- Voté le budget Sauvières 2025
- Maintenu le taux des taxes locales
- Voté une subvention au CCAS
- Voté une subvention à la Caisse des Ecoles
- Voté le principe de la fongibilité des crédits en M 57
- Voté des subventions aux associations
- Voté les subventions exceptionnelles liées au dispositif chèque loisirs
- Voté le principe du séjour jeunesse et ses tarifs
- Voté le principe des sorties familiales du centre social et son tarif
- Voté les frais de scolarité ULIS
- Voté les frais de scolarité communes extérieures
- Voté le principe de gratuité des terrasses place Leclerc pour 6 mois
- Adopté le groupement de commande pour le feu d'artifice du 14 juillet
- Pris acte du rendu compte des marchés et avenants signés

Madame le Maire,
Bouchra FENZAR-RIZKI

